



## Le Club des 1000 : Pour quoi, pour qui, comment ?

Les médias, l'opinion publique diabolisent hélas trop souvent les entreprises et leurs dirigeants. Chacun d'entre nous est individuellement isolé et mal armé pour corriger cette image négative.

L'agitation que nous venons de connaître dans nos banlieues montre réellement qu'il existe un problème d'intégration sociale.

En tant que chef d'entreprise, vous pouvez tenter d'apporter des réponses, des solutions, ... afin de démontrer, par votre engagement et votre sens des responsabilités, le vrai visage de votre entreprise.

Aujourd'hui, le réseau consulaire souhaite fédérer les chefs d'entreprise soucieux de réagir face à ces problèmes de société.

Aussi, sous l'impulsion des élus de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie et les CCI d'Auvergne ont créé :

### "Le Club des 1000"

Ce Club est le moyen de proposer, ensemble, des actions régionales pour que chacune de nos entreprises devienne :

- une entreprise citoyenne, reconnue pour ses actions et son engagement,
- une entreprise apprenante, qui participera à l'insertion sociale et professionnelle,
- une entreprise éthique, développant un véritable système de valeurs.

De nombreux chefs d'entreprise ont déjà rejoint notre Club, alors n'hésitez pas à vous engager, vous aussi, pour changer l'image de nos entreprises et de leurs dirigeants.

André MARCON,  
*Président de la Chambre Régionale  
de Commerce et d'Industrie Auvergne*

Hamid BERKANI,  
*Membre du Bureau de la Chambre  
Régionale de Commerce et d'Industrie  
Auvergne en charge de l'Emploi et du  
Développement des Compétences*

